Nom de l'outil PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE INDIVIDUEL	
Objectif de l'outil.	Évaluer le parcours de formation et le profil professionnel du demandeur d'emploi, identifier ses besoins et les obstacles à l'emploi, fournir un plan structuré avec des actions pour soutenir son intégration sur le marché de l'emploi.
Matériel nécessaire à l'utilisation de l'outil.	Un stylo et du papier (s'il s'agit d'un support papier non numérique). Connexion internet et ordinateur/téléphone portable (s'il s'agit d'un document numérique).
Implication d'autres personnes (par exemple, enseignant, tuteur d'entreprise, parents, etc.).	Le conseiller en emploi (ou job coach) : il est chargé d'évaluer le profil du demandeur d'emploi, d'enregistrer les informations pertinentes et de recommander des actions en collaboration avec le demandeur d'emploi. Demandeur d'emploi : il s'engage expressément à fournir des infos personnelles et professionnelles et à s'accorder sur les actions proposées. Prestataires de formation : ils peuvent être impliqués dans la mise en œuvre de programmes de formation pour l'acquis d'aptitudes ou de compétences transversales. Employeurs potentiels : ils peuvent jouer un rôle en proposant des postes (subventionnés ou non) ou en offrant des possibilités d'expérience professionnelle.
Lien vers l'outil.	N/A
Indications sur la manière d'utiliser l'outil.	Le conseiller en emploi collabore avec le demandeur d'emploi pour recueillir des données sur son profil, classer ses besoins par ordre de priorité et recommander des actions (ex. : services de recherche d'emploi, programmes de formation, acquisition d'expérience professionnelle, emploi subventionné. Ces actions sont approuvées par les deux parties et formalisées dans le plan d'action numérique.

Cette publication a été élaborée avec le soutien financier de la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Les infos et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. La Commission européenne et l'Agence nationale belge ne peuvent être tenues responsables de l'utilisation qui pourrait en être faite.